

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24 septembre 2008

OBJET
<i>de la Délibération</i>

COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

Date de convocation du Conseil Municipal

18 septembre 2008

Date d'affichage : 18 septembre 2008

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Président de la Séance : Monsieur LE ROCH, Maire

Secrétaire de Séance : Mademoiselle ORINEL

Etaient présents

M. LE ROCH, Maire ; M. LE DORZE, Mme GOUTTEQUILLET, M. LE MAPIHAN, Mme BURLOT, M. LE COUVIOUR, Mme DORE-LUCAS, M. MARCHAND, Mme JEHANNO, M. PARMENTIER Adjoints au Maire.

M. JARNO, Mmes GREZE, OLIVIERO, LE PAVEC, MM. LE BOTLAN, LE BELLER, GIRALDON, Mme PESSEL, M. BURBAN, Mmes PEDRONO, RAMEL-FLAGEUL, DONATO-LEHUEDE, LE DOARE, M. BONHOURE, Mlle ORINEL, Mmes ROUILLARD, LE STRAT, MM. MOUHAOU, PERESSE, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné pouvoir

M. BAUCHER à M. LE DORZE
M. LE BARON à M. MARCHAND
M. DERRIEN à M. MOUHAOU
Mme GUEGUAN à Mme LE STRAT

COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

Rapport de Daniel LE COUVIOUR

Le conseil municipal ayant désigné ses représentants en séance du 9 avril dernier, il est nécessaire de formaliser également la représentation extérieure, avec une seule modification par rapport à la situation précédente, l'arrivée de l'UFC-Que choisir suppléant au retrait du Peloton.

Seront par conséquent représentés :

- Eau et rivières de Bretagne
- La chambre d'agriculture du Morbihan
- Pontivy sud entreprises
- La confédération syndicale des familles
- L'UFC-Que choisir

Nous vous proposons :

- D'approuver la composition de la commission consultative des services publics locaux

**LES CONCLUSIONS DU RAPPORT SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

Fait à Pontivy, le 25 septembre 2008

LE MAIRE

Jean-Pierre LE ROCH